

Convention de partenariat **Club Ami**

- Il est conclu un accord de bonne entente entre le Club : ABeille de Rueil cyclotourisme

Et

- L'Amicale des Cyclos Cardiaques, représentée par : Robert Renard

Préambule :

L'Amicale des Cyclos Cardiaques est une Confrérie de la FFCT. L'Amicale ne délivre pas de licence.

- Le Club partenaire est ainsi dénommé « **Club Ami** ».
- Le Club Ami nous informe de la tenue des randonnées qu'il organise et nous accorde la possibilité de représenter l'Amicale, d'installer nos dépliants, nos banderoles, et de partager notre expérience.
- Le Correspondant départemental de l'Amicale Cyclos Cardiaques s'engage à participer, et faire participer les adhérents de l'Amicale, aux manifestations organisées par le Club Ami.
- Le représentant de l'Amicale installera un stand avec le matériel mis à sa disposition par l'Amicale des Cyclos Cardiaques.
- L'Amicale s'engage à inscrire le Club Ami sur son site internet dans l'espace dédié.
- L'Amicale fera parvenir au Club Ami le bulletin trimestriel « Cœur & Vélo » que le représentant du Club Ami diffusera auprès de ses adhérents.
- Sur demande du Président du Club Ami, nous pouvons prendre contact, en notre nom, avec un adhérent du club, victime d'un « problème cardiaque », afin de lui redonner confiance en témoignant des bienfaits de la pratique raisonnée du cyclotourisme pour la santé cardiovasculaire.

Durée de la convention : Une année, reconduite par tacite reconduction.

Le, ...3 Octobre 2022.....



Le Club Ami



L'Amicale Cyclos Cardiaques

Site internet : <https://www.abeille-cyclotourisme.fr>

Contact : Edwige Briand

Tél. : 0680040596

Courriel : mail@abeille-cyclotourisme.fr.

Site : www.cyclocardiaques.org

Correspondant : Ile de France Robert RENard

Tél. :

Courriel : idf@cyclocardiaques.org